



ICAO

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

PREMIÈRE RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DES PLANS AFI ET DU HRDF

Victoria Falls, Zimbabwe, 28 - 29 mai 2025

Point 1 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail provisoires

(Note présentée par le Secrétariat)

RÉSUMÉ	
La présente note de travail contient l'ordre du jour et le programme de travail provisoires de la première réunion du Comité directeur des Plans AFI, à savoir le Plan régional de mise en œuvre complet pour la sécurité de l'aviation en Afrique (Plan AFI) et le Plan régional de mise en œuvre complet pour la sûreté de l'aviation et la facilitation en Afrique (Plan AFI SECFAL), et du Fonds volontaire de développement des ressources humaines (HRDF) de l'OACI, pour examen et adoption.	
RÉFÉRENCE(S)	• Cadre de gouvernance des Plans AFI • Document-cadre du Plan AFI • Document-cadre du Plan AFI SECFAL • Rapport de l'Équipe spéciale sur le HRDF
Objectif (s) stratégique(s)	<i>A- Sécurité</i> <i>B- Capacité et Efficacité de la navigation aérienne</i> <i>C- Sûreté de l'aviation et Facilitation</i> <i>D- Développement économique du transport aérien</i> <i>E- Protection de l'environnement</i>

1. INTRODUCTION

- 1.1. La réunion se souviendra que lors de la neuvième Semaine de l'aviation de la région AFI tenue à Libreville (Gabon) en juillet 2024, les réunions des comités directeurs du Plan AFI et du Plan AFI SECFAL (réunions SC/27 du Plan AFI et SC/13 du Plan AFI SECFAL) ont créé un Comité ad hoc. Ce comité avait pour objectif principal de se pencher sur la gouvernance du Plan AFI, du Plan AFI SECFAL et du HRDF, et de proposer des stratégies pour accélérer la mise en œuvre effective de ces initiatives.
- 1.2. La réunion extraordinaire des comités directeurs du Plan AFI et du Plan AFI SECFAL, ainsi que du Comité de gestion du HRDF tenue virtuellement le 6 mai 2025 a examiné et adopté le Cadre

de gouvernance des Plans AFI (Plan AFI, Plan AFI SECFAL et HRDF) proposé par le Comité ad hoc.

- 1.3. Les rôles et les responsabilités du Comité directeur ainsi créé consistent notamment à définir l'orientation politique et stratégique pour une mise en œuvre effective des programmes du Plan AFI, du plan AFI SECFAL et du HRDF. En outre, le Comité directeur est chargé d'approuver les objectifs, les initiatives et les cibles spécifiques à long terme de ces programmes, y compris les projets, les programmes de travail annuels et le budget connexes. Le Comité directeur est également chargé de la mobilisation des ressources.
- 1.4. La présente note de travail renferme l'ordre du jour et le programme de travail provisoires de la première réunion du Comité directeur des Plans AFI, pour examen et adoption.

2. ANALYSE

- 2.1. Le projet d'ordre du jour de la première réunion du Comité directeur des Plans AFI est élaboré par le Secrétariat conformément aux documents de référence et en coordination avec les Présidents en exercice des comités directeurs du Plan AFI et du Plan SECFAL.
- 2.2. Le projet d'ordre du jour à examiner par le Comité directeur figure en pièce jointe à la présente note de travail.

3. SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

La réunion est invitée à :

- 3.1. examiner et adopter l'ordre du jour et le programme de travail provisoires de la première réunion du Comité directeur des Plans AFI qui figurent en pièces jointes à la présente note de travail.

---FIN---